



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

11 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Abattoir de Venarey-les-Laumes : le préfet de la Côte-d'Or diligente une inspection approfondie par le référent national des abattoirs

Suite à la diffusion, par l'association L214, d'une vidéo dénonçant les conditions d'abattage des animaux de boucherie au sein de l'abattoir Bigard de Venarey-les-Laumes, le préfet de la Côte-d'Or a immédiatement demandé au directeur de la direction départementale de la protection des populations - en charge de l'inspection vétérinaire en abattoir - de se rendre ce matin dans l'établissement afin d'évaluer la situation et la nécessité de mettre en œuvre des mesures correctives.

Des mesures conservatoires ont d'ores et déjà été prises par l'établissement, notamment l'arrêt des abattages rituels pour les veaux et les gros bovins hors gabarit, c'est-à-dire pour lesquels le matériel de contention de l'abattoir est inadapté.

Au vu des éléments qui lui ont été transmis, le préfet, en liaison avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, a demandé une inspection approfondie des conditions d'abattage par le référent national des abattoirs qui débutera dès lundi. Des mesures supplémentaires pourront être décidées à l'issue de cet audit.